

COMMUNE DE MERY

Conseil municipal du 6 Mars 2017

Présents : . M.Batsalle, E. Bouvier, P. Glouannec, FP. Bermond, B. Exertier, N. Fontaine, F.Fourches, JF. Buffet, C.Hédouin, S. Loi, C. Perruisset, S.Roulet,. O. Vallet.

Absents excusés: M.Pinson, FP.Bermond, S.Roulet (Pouvoir à N.Fontaine).

Secrétaire de séance : M. Batsalle

Préambule

Approbation du compte-rendu du conseil du 29 janvier 2018.

Les projets ont déjà été envoyés par courriel aux conseillers ainsi qu'une note de présentation.

Documents distribués

Extraits du Compte Administratif 2017 :

Exécution budgétaire d'ensemble et exécution par sections de fonctionnement et d'investissement.

Détail de l'exécution des opérations programmées d'investissements.

Tableau de François Fourches retraçant la capacité d'autofinancement de 2014 à 2017.

Délibérations

1 Approbation du compte administratif 2016

2 Approbation du Compte de gestion

Présentées par François Fourches

Les résultats indiquent une nouvelle fois une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.

La baisse de la Dotation de fonctionnement de l'Etat (DGF) s'est stabilisée.

La progression régulière et importante des bases foncières génère une augmentation appréciable des recettes qui devrait se poursuivre les années à venir.

Le tableau relatif à la capacité d'autofinancement indique une forte chute de 2014 à 2016, puis une stabilisation en 2017.

Cette capacité devrait repasser au-dessus de la barre des 300 000 € en 2018, notamment en raison de l'arrêt des TAP et de la validation de 2 dossiers de départs anticipés d'agents pour invalidité.

Sur l'endettement

L'emprunt de l'école ne devra impacter les finances qu'en 2019.

Sur 600 000 € estimés à emprunter, la nouvelle échéance sera compensée au moins de moitié par l'extinction de l'emprunt du Crédit Foncier.

En conclusion

Les 253 000 € de clôture de 2017 pourraient être affectés aux nouveaux projets (Maison EX Pache, derrière l'ancien Pèse-lait, chemin de Roman), plus les 96 000 € de surcoût de l'entrée sud (Cf. compte-rendu Conseil Adjointes du 19/02/2018) .

Les 300 000 € potentiels à dégager sur le budget 2018 pourraient être ajoutés sur le programme prévisionnel école en compensation de l'avenant figurant dans le projet de délibération n°5 de ce soir.

	Fonctionnement	Investissement	Résultat global en €
Mandats émis	1 098 272.61	542 555 .55	
Titres émis	1 276 446.15	428 975.31	
Résultats	178 173. 54	- 113 580.24	
Reports N – 1	888 908.27	1 280 759	
Résultat Clôture 2017	1 067 081.81	1 167 178.76	2 234 260.57

Crédits reportés en 2018 sur RAR 2017	1 980 729
Solde dégagé pour compléter l'autofinancement 2018	253 513.17

Adoptée à l'unanimité des votants

3 Affectation des résultats

1 167 178.76 € de résultat de clôture d'investissement au 001
- 1 980 729 € de crédits reportés sur 2017
= **813 550 .24 € d'affectations au 1068** à déduire sur les résultats de fonctionnement.
Solde : **253 513.17€.** de reports en fonctionnement sur 2018 au 002.

4 Subventions 2017

La commission Animation a approuvé trois nouvelles subventions cette année :

Le Ski nordique club du Revard (CESNR) 150 €

L'association St Jean d'Arvey/ Verti'Croc (Activ'Athlon) 150 €

Le Souvenir Français chargé de la collecte des fonds pour les anciens combattants 150 €

Adoptée à l'unanimité

5 Avenants à la maîtrise d'ouvrage déléguée et la maîtrise d'œuvre- école. + APD.

Il s'agit d'approuver 185 000 € supplémentaires aux travaux en raison de :

1 classe supplémentaire

Création de gradins et de parkings et déplacements de l'aire de jeux

L'enveloppe financière prévisionnelle globale votée le 6 mars 2017 passe donc de 2 120 000 € HT à 2 305 000 € HT.

B.Exertier donne lecture du bilan de l'Avant Projet Détaillé qui servira de base de rémunération à l'architecte.

N. Fontaine suit l'inscription du projet au niveau des subventions possibles au titre du CTS.

La demande de permis de construire, une fois déposée, et le détail quantitatif et estimatif (**DQE**) du marché de travaux établi par l'architecte serviront de base aux demandes officielles de subvention par délibération.

Nathalie demande à Roger de bien se renseigner sur la DETR et l'éventuelle nouvelle dotation locale de solidarité qui devrait remplacer les anciennes réserves parlementaires.

Roger indique que, normalement, la DETR Préfectorale exclut toute autre demande de subvention, sauf pour certains travaux spécifiques, mais il vérifiera.

Voir aussi s'il y a possibilité de fonds européens.

Roger indique qu'il conviendrait de bien faire ressortir les postes spécifiques à l'accessibilité PMR dans le DQE et faire ainsi une demande d'aide à ce titre au niveau de la DETR.

La demande de permis devrait être déposée sous quinzaine.

Adoptée à l'unanimité

6 Réfection du chemin des écoliers

La partie amont du chemin piétonnier des écoliers s'est effondrée fin décembre.

Pour la réfection une demande de subvention est faite auprès du Fonds érosions du Conseil Départemental (FREE).

Adoptée à l'unanimité

7 Adhésion au service intérim du Centre de gestion

Cette nouvelle convention est d'une durée de trois ans.

Adoptée à l'unanimité

Questions diverses

Projet photovoltaïque

Le Maire invite tout le monde à consulter le dossier et déposer des observations.

Il confirme que quelques arbres seraient coupés vers Lachat mais des haies pourraient être plantées pour couper la vue.

Planet'Jeunes

Nathalie expose les difficultés engendrées par le départ de Mouxy.

Par exemple, suppression d'une partie des aides de la CAF.

Il manque 47 000 € au budget prévisionnel.

Il faudra inscrire 10 000 € de plus au budget 2018 en participation de charges de fonctionnement, soit 30 000 € au total et voir aussi les crédits à inscrire en investissements.

Finalement, l'ACEJ de Grésy accepte la venue de Mouxy au tarif adhérent.

Verti'Cro

Les organisateurs n'ont pas les bénévoles attendus et sont loin de leur budget prévisionnel. Le doute s'installe sur la réalisation 2018.

Réfection du four de Fournet

La commission des travaux suit le dossier

Malfaçon revêtement du tennis

Une réunion a été demandée à l'entreprise, Eudes attend sa réponse.

Ex cabine téléphonique

Nathalie souhaite installer une cabane à livres

Feu d'artifice

Prévu le 30 juin.

Laser nocturne du Palace

Le Maire n'a rien de nouveau si ce n'est que, pour l'instant, la Direction de l'aviation Civile n'a pas émis d'opposition.

Prochain Conseil le 9 avril.